

ORIENTATIONS ET MODE DE FONCTIONNEMENT DU CROC



9 MAI 2024

PAR :

France Lemieux Duguay

Katerine Smuga

Membres du CROC

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------------------------------------|
| 1. MISE EN CONTEXTE..... | 3 |
| 2. MANDAT, BUT ET RÔLE | 4 |
| 2.1 MISSION | 4 |
| 2.2 BUT | 4 |
| 2.3 MANDAT | 4 |
| 2.4 VALEUR | 4 |
| 2.5 PRINCIPES DIRECTEURS | 4 |
| 3. MODE DE FONCTIONNEMENT DU CROC..... | 5 |
| 3.1 COMPOSITION DU CROC..... | ERREUR ! SIGNET NON DEFINI. |
| 3.1.1 <i>Les rôles et responsabilités attendus.....</i> | 5 |
| 3.1.2 <i>Mode de gouvernance:.....</i> | 6 |
| 3.1.3 <i>Modalités entourant les rencontres du comité : participation, quorum et prise de décision</i> | 6 |
| 3.2 COMITÉ EXÉCUTIF | 6 |
| 3.2.1 <i>Mandat</i> | 6 |
| 3.2.2 <i>Composition</i> | 6 |
| 3.2.3 <i>Nomination des membres.....</i> | 6 |
| 3.2.4 <i>Modalités des Rencontres.....</i> | 7 |
| 3.3 SOUTIEN À LA COORDINATION | 7 |
| 3.4 COMITÉ DE LIAISON | 7 |
| 3.4.1 <i>Mandat</i> | 7 |
| 3.4.2 <i>Composition</i> | 7 |
| 3.4.3 <i>Nomination des membres.....</i> | 8 |
| 3.4.4 <i>Modalités des Rencontres.....</i> | 8 |
| 3.5 APPRÉCIATION DU FONCTIONNEMENT DU CROC | 8 |
| 4. PROCÉDURES DE TRAVAIL ET DE PLANIFICATION | 8 |
| 4.1 PLANIFICATION STRATÉGIQUE..... | 8 |
| 4.2 PLAN D'ACTION | 8 |
| 4.3 BILAN DES ACTIVITÉS | 8 |

1. Mise en contexte

L'Opération Colibri, nom Montérégien de l'Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants (ICIDJE), mobilise tous les partenaires de la petite enfance autour de nouvelles données sur le développement des jeunes enfants. Son but est de faire en sorte que tous les petits Montérégiens puissent atteindre leur plein potentiel afin de donner des ailes à leur réussite. C'est pourquoi, au printemps 2014, le Comité régional Opération Colibri (CROC) a été créé conjointement entre le ministère de la famille, de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Les données de la plus récente de l'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM-2022) et l'enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de la maternelle (EQPEM-2022) démontre la nécessité de réunir les partenaires régionaux engagés auprès des jeunes enfants montérégiens pour réunir les efforts, afin de diminuer le taux de vulnérabilité des tout-petits au moment de leur entrée à l'école, contribuant ainsi au bien-être et à la réussite éducative de la population montérégienne.

Le présent document est la mise à jour du cadre de travail du CROC visant à optimiser le fonctionnement interne de l'instance de concertation régionale en petite enfance ainsi que les arrimages avec les instances locales et régionales qui se préoccupent également de nos tout-petits de 0-5 ans.



2. ORIENTATIONS DU COMITÉ

2.1 Mission

Dans une perspective de promotion-prévention, favoriser le développement global et optimal des tout-petits par la mobilisation, la concertation et l'influence des acteurs régionaux et locaux en petite enfance.

2.2 But

D'ici 2027, le Comité régional Opération Colibri, solide d'un partenariat actif avec plusieurs acteurs, aura contribué à mettre en place des orientations qui permettront de diminuer la proportion d'enfants vulnérables à l'entrée à la maternelle 5 ans.

2.3 Mandat

Mobiliser, concerter et influencer les acteurs régionaux et locaux pour planifier et mettre en œuvre des actions de promotion-prévention en faveur du développement global et optimal des tout-petits, qui soutiennent leurs parents et qui améliorent les conditions dans lesquelles vivent les familles.

2.4 Valeurs

Le Comité régional Opération Colibri veut travailler en s'appuyant sur les valeurs suivantes :

Le **leadership partagé**, l'**approche collaborative** et l'**engagement** des partenaires envers le but commun;

- Le **respect** de la mission, de l'expertise et de l'autonomie de chacun des réseaux;
- La **reconnaissance** et la **valorisation** des réalisations régionales et locales;
- La **créativité** et la volonté de **coconstruire** avec l'ensemble des partenaires.

2.5 Principes directeurs

Le Comité régional Opération Colibri reconnaît :

- Que les premières années de vie (de la conception à l'âge de 5 ans) sont le fondement du développement des compétences, des capacités d'adaptation, des facultés cognitives, du comportement, de la réussite éducative et de la santé de la personne.
- Que parler du développement global des enfants c'est aussi parler des conditions de vie des familles et des inégalités sociales. Cela commande des actions sur les politiques publiques, les déterminants sociaux de la santé, les environnements favorables, etc.
- Que le développement optimal des enfants « C'est l'affaire de tous ». L'implication des familles, la collaboration et la coordination intra et intersectorielle des différents réseaux sont nécessaires pour mettre en place l'ensemble des services permettant de répondre aux besoins des enfants en vue de leur développement global.

3. MODE DE FONCTIONNEMENT DU CROC

3.1 Composition du CROC

Considérant :

- L'importance de réunir les partenaires qui ont un impact sur le développement des tout-petits.
- Le souhait de conserver un nombre de participants qui assure un fonctionnement optimal.

Critères pour la sélection des organismes membres du CROC :

- Représentativité sur le comité de chacun des réseaux gravitant autour des tout-petits en Montérégie ;
- Mandat des organisations représentées au CROC en lien direct ou en continuité avec la petite enfance ;
- Capacité à faire circuler les informations entre le CROC et son réseau au niveau Montérégien, et vice-versa.

Réserver un siège pour les organisations suivantes :

1. Ministère de la Famille
2. Ministère de la Culture et des Communications (actuellement absent)
3. Regroupement des Centres de la Petite Enfance de la Montérégie
4. Associations de garderies privées (Association des garderies privées du Québec ou Association des garderies non subventionnées en installation)
5. Association des haltes garderies communautaires du Québec
6. CISSS de la Montérégie-Ouest, direction jeunesse
7. CISSS de la Montérégie-Centre, direction jeunesse
8. CISSS de la Montérégie-Centre, direction de santé publique
9. CISSS de la Montérégie-Est, direction jeunesse
10. CISSS de la Montérégie-Est, direction de la protection de la jeunesse
11. Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie (IRCM)
12. Table des services éducatifs de la Coopérative régionale de développement pédagogique en Montérégie
13. Organisme communautaire famille
14. Comité de liaison du CROC (table locale de concertation en petite enfance)
15. Milieu municipal (actuellement absent)

3.1.1 Les rôles et responsabilités attendus

- D'agir comme porte-voix de son réseau pour la Montérégie au CROC et vice-versa ;
- De faire connaître la réalité et les besoins de leur secteur respectif et divulguer les enjeux sociopolitiques qui peuvent influencer et guider les travaux du comité ;
- Consulter et rapporter les besoins exprimés de leur réseau ;
- Représenter les intérêts majoritaires de son réseau concernant la petite-enfance ;
- Être un acteur d'influence en faveur du développement des tout-petits pour son réseau et le CROC ;
- Faire participer et de mobiliser les membres de son réseau autour du développement des tout-petits ;

- Agir comme un facilitateur et contributeur du plan d'action du CROC ;
- Participer activement aux rencontres et plan d'action du CROC ;
- Permettre d'inviter des partenaires non-membres du CROC à présenter ou à participer aux rencontres du CROC sur une base ad hoc, au besoin.



3.1.2 Mode de gouvernance

Les membres du Comité régional Opération Colibri collaborent et se concertent pour assurer une efficacité dans leurs actions. Il n'existe aucun lien hiérarchique entre eux et les décisions sont prises par consensus. Les organisations doivent être en accord avec le positionnement ou doivent pouvoir se rallier. Pour la réalisation de ses mandats, le Comité régional Opération Colibri pourra compter sur un comité exécutif et une agente de soutien. Des groupes de travail spécifiques pourraient aussi être nécessaires selon les besoins.

3.1.3 Modalités entourant les rencontres du comité : participation, quorum et prise de décision

Il est prévu de tenir un minimum de trois rencontres par année ;

- L'ordre du jour, le compte rendu de la dernière réunion et les documents complémentaires sont acheminés aux membres au plus tard cinq jours ouvrables précédant la rencontre. Des informations seront envoyées régulièrement aux membres du comité et des conférences téléphoniques pourront être ajoutées au besoin ;
- Les points qui demanderont des décisions seront inscrits à l'ordre du jour de la rencontre à venir. Celui-ci sera envoyé aux membres afin qu'ils puissent, dans un délai prescrit, faire connaître leur position sur le sujet, s'ils ne peuvent être présents. Cela sera alors pris en compte lors de la discussion ;
- En vue de l'élaboration de l'ordre du jour des rencontres régulières, un appel de propositions de sujet à y inscrire sera acheminé aux membres trois semaines précédant la rencontre ;
- Les membres ont une responsabilité de présence aux quatre rencontres annuelles statutaires. Les décisions sont prises par consensus de la majorité des membres présents.

3.2 Comité exécutif

3.2.1 Mandat

- Préparer les rencontres du Comité régional Opération Colibri, d'une part en jugeant de la pertinence des points soumis en fonction des objets de discussion, et d'autre part, en s'assurant que les points retenus sont suffisamment prêts pour la discussion ;
- Collaborer à l'élaboration de la planification stratégique et des plans d'action annuels ;
- Voir à l'optimisation des modes de fonctionnement du comité.

3.2.2 Composition

En plus de l'agente de soutien, le comité exécutif est composé de trois personnes de trois organisations différentes.

3.2.3 Nomination des membres

La nomination des membres est effective pour une période d'une année à deux ans, renouvelable, selon un principe d'alternance (afin d'éviter que les mandats de tous les membres se terminent en même temps). La nomination se fait lors de la première rencontre du Comité régional et par la suite

habituellement lors de la dernière rencontre de l'année, de façon que le comité exécutif soit fonctionnel au début de l'année suivante. Les membres sont alors invités à se présenter ou à proposer des candidats aux postes vacants.

3.2.4 Modalité des rencontres

Les membres se réunissent au moins deux semaines avant la tenue de chacune des rencontres du comité régional. Des rencontres supplémentaires peuvent être ajoutées au besoin.

3.3 Soutien à la coordination

La présence d'une agente de soutien facilite le fonctionnement du comité.

Rôle et responsabilités :

La personne désignée est responsable :

- D'élaborer les versions préliminaires de la planification stratégique et les plans d'action annuels ;
- D'assurer le suivi en continu de la planification stratégique, des plans d'action annuelle et de réaliser un bilan des activités ;
- De coordonner les activités du Comité régional Opération Colibri et d'assurer les suivis appropriés ;
- De planifier et préparer les diverses rencontres ainsi que leurs suivis ;
- De veiller à la réalisation des comptes rendus ;
- D'assurer un « leadership » dans la convocation, la préparation et la co-animation des rencontres du comité exécutif ;
- De soutenir les groupes de travail et d'accompagner ceux-ci dans la réalisation de leur mandat respectif.

3.4 Comité de liaison

Un comité de liaison est mis en place pour faire le lien entre les TCLPE et le comité exécutif du CROC afin que les deux niveaux d'instances (local et régional) puissent s'alimenter sur une base plus régulière et de manière plus efficace.

3.4.1 Mandat

- Suivre l'état d'avancement du plan d'action du CROC et contribuer à la mise en œuvre des actions ;
- Identifier les opportunités pour favoriser une rencontre de réseautage pour échanger sur les initiatives locales ;
- Alimenter le comité exécutif et les membres du CROC quant aux objets de travail et des orientations stratégiques des TCLPE ;
- Contribuer à la réflexion collective qui mènera à l'élaboration de la future planification stratégique.

3.4.2 Composition

- Agente de soutien à la coordination du CROC ;
- Organisateur communautaire des TCLPE du CISSMO ;
- Organisateur communautaire des TCLPE du CISSMC ;
- Organisateur communautaire des TCLPE du CISSME.

3.4.3 Nomination des membres

Les trois organisateurs communautaires présents sur le comité de liaison seront nommés par ses pairs, par CISSS pour une durée de deux ans et peut-être renouvelable.

3.4.4 Modalités de rencontres

Les rencontres se dérouleront à moins d'avis contraire en mode virtuel. Les rencontres ont lieu de 2 à 3 fois par an, plus selon les besoins.

3.5 Appréciation du fonctionnement du CROC

Les membres procèdent périodiquement à l'appréciation du fonctionnement du Comité. Cette activité s'inscrit dans un processus d'amélioration continue du fonctionnement et des pratiques de concertation entre les membres. L'exercice permet de faire ressortir les points forts de la concertation et de formuler quelques pistes d'action pour réviser et améliorer le cadre de travail du comité.

4. Procédures et travail de planification

4.1 Planification stratégique

Une planification stratégique engageante sur trois ans, intégrant les préoccupations du palier local, permettra de structurer les travaux par l'identification des priorités de travail et les actions spécifiques qui s'y rattachent et sur lesquelles les membres s'engagent collectivement à travailler. Cette planification devra tenir compte de la capacité du CROC dans le nombre de projets structurants choisis.

4.2 Plan d'action

Le plan d'action annuel est l'opérationnalisation du plan stratégique. Il comprend la description des actions spécifiques retenues pour chacune de priorités, les réalisations attendues ainsi que leur échéance, de même que les personnes qui en sont responsables et leurs collaborateurs.

4.3 Bilan des activités

Un document résumant l'avancement des travaux inscrits au plan d'action sera élaboré annuellement. Il servira de reddition de compte. Il comprendra les réalisations effectuées, l'atteinte des résultats ainsi que des commentaires et des perspectives d'avenir.

